



MES BONNES RÉOLUTIONS À L'ÉPREUVE DU MOIS DU BLANC ...

Après le faste des fêtes de fin d'année et des excès, que l'on espère avoir été maîtrisés en 2024, arrive le mois de janvier. Une période particulière où notre détermination et les températures peuvent rapidement chuter en dessous de zéro. Janvier, c'est aussi le mois pour dresser bilan de l'année écoulée et préparer studieusement sa liste de bonnes résolutions.

On abandonne définitivement – enfin surtout pour quelques mois – ses mauvaises habitudes et on se promet d'en adopter de meilleures :

“Cette année, je serai plus économe”, “Cette année je réduirai mes déchets”, “Cette année, je serai plus honnête” ... Et si cette année, nous nous donnions les moyens de tenir nos engagements ? Quelques jours seulement après le début d'année, ces résolutions fraîchement formulées sont mises à rude épreuve : les rayons des magasins sont subitement envahis d'articles de linge de maison

en promotion. Arrivent ensuite les soldes d'hiver, accompagnées de leur cortège d'incitation à la consommation. Nous nous surprenons à rêver de machines à laver à prix cassé et à de nouvelles parures de draps. La pression exercée sur nos jeunes résolutions suffira-t-elle à faire fléchir notre volonté ?



Le blanc : Tradition française ou technique marketing préjudiciable ?

On raconte qu'au 19e siècle, le fondateur du Bon Marché aurait eu l'idée de mettre en rayon du linge de maison à bas prix pour combler les étalages de son magasin, laissés vides après la frénésie des achats de Noël. A l'époque, l'essentiel du linge de maison était effectivement fabriqué en tissus blanc, à partir de fibres naturelles .

De nos jours, les magasins proposent chaque année des offres promotionnelles sur ces articles pendant le mois de janvier. Du simple gant de toilette au torchon de cuisine, tout le textile de la maison est susceptible de se retrouver affublé d'une pastille rouge. Si le nom et la tradition ont perduré, ce linge est aujourd'hui essentiellement composé de fibres synthétiques en polyester. Certaines enseignes vont même jusqu'à étendre leurs promotions aux appareils électroménagers.

EVITER LES DÉPENSES INUTILES ET PRÉSERVER LES RESSOURCES DE LA PLANÈTE

TRUCS ET ASTUCES POUR ESQUIVER LES ACHATS IMPULSIFS EN JANVIER

5 questions à se poser avant d'acheter : la méthode BISOU

B

comme ... **Besoin** : ai-je vraiment besoin de cet objet ou suis-je en train de céder à la publicité et aux offres promotionnelles ?

i

comme ... **Immédiat** : en ai-je besoin tout de suite ?

S

comme ... **Semblable** : ai-je déjà un objet similaire qui m'attend dans mes placards et qui pourrait faire l'affaire ?

O

comme ... **Origine** : quelle est l'origine de ce produit et quelles ont été ses conditions de fabrication et de transport ?

U

comme ... **Utilité** : vais-je réellement utiliser cet objet ?

ENTRETIEN DU LINGE : NUISANCES ASSOCIÉES

Sur les 4 millions de tonnes de textiles jetées chaque année en Europe, 80% sont encore incinérées ou enfouies. C'est d'autant plus dommageable car une taie d'oreiller qui terminera sa course enfouie ou incinérée aura engendré des nuisances sur l'environnement tout au long de son cycle de vie.

De la production ou l'extraction des matières premières nécessaires à sa composition, jusqu'à son devenir lorsque nous choisissons de nous en séparer, notre taie d'oreiller n'est pas si innocente qu'il n'y paraît. Son entretien ne fait pas exception.



Composé davantage aujourd'hui de fibres synthétiques (nylon, polyester, élasthane et acrylique), notre linge libère des **microparticules** de plastique lors de son lavage. C'est la **1ère cause de pollution des océans devant la sacs plastiques**.

L'utilisation de la machine à laver exerce par ailleurs une pression sur la ressource en eau lors du lavage. Elle compte ainsi pour **12% de la consommation d'eau annuelle des foyers français, soit 14 000 litres**. C'est en moyenne ce que consomme pour son alimentation une personne pendant 12 ans.



Les lessives et adoucissants achetés dans le commerce peuvent contenir des **parfums et des substances polluantes**, nocifs pour notre santé et celle des écosystèmes.

2 RÉFLEXES À ADOPTER POUR AUGMENTER LA DURÉE DE VIE DE SON LINGE ET DE SES APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS



J'opte pour un appareil **robuste** : à partir du 8 avril 2025 un nouvel indice de durabilité permettra d'informer le consommateur sur le caractère plus ou moins durable des lave-linge à hublot ou top, mis sur le marché. La durée de vie de l'équipement sera notée sur une échelle allant de 1 (le moins bon) à 10 (le meilleur). Il sera affiché à proximité du prix de façon nette, lisible et aisément accessible, en magasin et sur les sites de vente en ligne.

Je procède régulièrement au nettoyage du filtre et au détartrage de mon lave-linge. Je respecte les instructions du fabricant et je ne surcharge par le tambour.

En cas de panne je répare. En dernier ressort, je dépose mon appareil en déchèterie ou je le fait reprendre en magasin. Le nouvel indice de durabilité prend en compte la réparabilité des équipements. Bien entretenu, la durée de vie moyenne d'une machine à laver est de 8 à 12 ans. Certains modèles peuvent même aller jusqu'à 15 ans.



Pour le linge, je choisis des **tissus issus de fibres naturelles** comme le lin, le chanvre ou le coton biologique. Je peux aussi acheter en seconde main s'il est de bonne qualité.

Je respecte les températures de lavage des textiles et limite la fréquence de passage en machine.

J'utilise des **produits respectueux de la santé et de l'environnement**. Pourquoi pas une lessive fait maison ?



Prêts à fabriquer votre propre lessive ?

Faire soi-même sa lessive permet de réaliser des économies tout en limitant la quantité de polluant rejetés. En réutilisant d'anciens flacons ou bidons en verre, vous réduirez aussi votre quantité d'emballages ménagers.

Le 24 janvier 2025, la Communauté de Communes a animé un atelier de fabrication de lessive à Chazey-sur-Ain. Restez à l'affût, d'autres ateliers seront organisés sur le territoire cette année.

Plus d'informations sur les prochains ateliers : dechets@cc-plainedelain.fr
www.cc-plainedelain.fr
